

[aefinfo.fr](https://www.aefinfo.fr)

Lycée pro : trois proviseurs saluent l'idée des parcours différenciés, mais s'interrogent sur leur organisation

Alexandra Caccivio

12-15 minutes

Un mois après le début des "parcours différenciés" en fin de terminale professionnelle, instaurés par la réforme de 2023, AEF info a interrogé trois proviseurs de lycées professionnels sur la mise en place de ces parcours. Comme les représentants syndicaux ([lire sur AEF info](#)), ils pointent l'indisponibilité des enseignants affectés à d'autres tâches à cette période et l'avancée des examens à la mi-mai, qui engendre de l'absentéisme chez les élèves et rend complexe l'organisation des CCF. Ils soulignent aussi la difficulté d'organiser les cinq heures de "travail personnel" hebdomadaires et s'interrogent sur le contenu du parcours de poursuite d'études.



Une des difficultés d'organisation des parcours différenciés est l'indisponibilité d'enseignants, mobilisés "pour des corrections ou surveiller des examens", indique Alain Mallet, proviseur à Nancy. Shutterstock - industryviews

Les "parcours différenciés" en fin d'année de terminale professionnelle, mis en place par la réforme du lycée professionnel ([lire sur AEF info](#)), permettent aux élèves de choisir entre deux parcours : six semaines de PFMP supplémentaires (parcours de préparation à l'insertion professionnelle), ou six semaines de cours (parcours de préparation à la poursuite d'études).

Que pensent les proviseurs de cette nouvelle organisation ? Pour le savoir, AEF info a interrogé trois chefs d'établissement :

- Francis Bignoli, proviseur au lycée polyvalent des Marcs-d'Or de Dijon (Côte-d'Or), qui compte huit bacs pro conduisant aux métiers du BTP, pour 69 élèves en terminale,
- Bertrand Tallon, proviseur du LP Éric-Tabarly aux Sables-d'Olonne (Vendée), qui compte trois classes de terminale pro (maintenance nautique et des véhicules, chaudronnerie industrielle), pour 47 élèves,
- Alain Mallet, proviseur du LP Paul-Louis-Cyfflé, Nancy (Meurthe-et-Moselle), qui compte une filière industrielle (réalisation de produits imprimés et production graphique) et une tertiaire (Agora), pour 96 élèves en terminale. Il est par ailleurs secrétaire national ID-FO.

Des choix de parcours variables, et un attrait pour la gratification



Bertrand Tallon, proviseur du LP Éric Tabarly, aux Sables-d'Olonne (Vendée)

Les proviseurs interrogés observent des tendances variables dans les choix de parcours de leurs élèves. Aux Sables-d'Olonne, Bertrand Tallon compte ainsi 77 % (33 sur 43) d'élèves de terminale pro ayant opté pour le parcours de "préparation à la poursuite d'études". Pour expliquer ce choix, il suppose "une corrélation entre les filières et les parcours proposés" dans un établissement comme le sien, qui propose deux BTS, deux titres professionnels et une FCIL. Par ailleurs, il pose l'hypothèse que "les filières où le taux de pression est important sont celles où le choix des élèves s'oriente davantage vers le module de poursuite d'études".

À Nancy, Alain Mallet a de son côté observé un "renversement de tendance des parcours" : au mois d'avril, à l'issue des conseils de classe, 75 % de ses élèves exprimaient le choix

d'effectuer le parcours de préparation à la poursuite d'études, un chiffre qui s'est totalement inversé, puisqu'au final ce sont 75 % qui ont opté pour le parcours d'insertion. Pour lui "la perspective de gratification a joué un rôle important" dans ce renversement, qui a "déstructuré l'organisation mise en place en avril, et qu'il est difficile de reconfigurer".

Il relève aussi que "le choix du stage est motivé par la plus grande souplesse qu'il offre" : "les élèves gèrent leur temps de travail directement avec l'entreprise, et nous n'avons aucune information sur l'effectivité de leur présence en stage". Mais même parmi les élèves ayant choisi le parcours de poursuite d'études, l'absentéisme "est de l'ordre de 20 % et déteint sur les classes inférieures", souligne-t-il, tandis que Francis Bignoli le situe "en moyenne entre 30 et 40 %".



Francis Bignoli, proviseur du lycée polyvalent des Marcs-d'Or à Dijon

| © Collection pers

Ce dernier, dans son lycée des Marcs-d'Or de Dijon, cite "55 % des élèves ayant choisi le parcours poursuite d'études", un choix qui "dépend de la filière, car les géomètres topographes et les techniciens d'études du bâtiment, pour l'insertion, doivent forcément poursuivre en BTS". Dans les autres filières, "les jeunes partent majoritairement en entreprise parce qu'ils veulent gagner de l'argent", indique-t-il.

Une hétérogénéité des parcours de poursuite d'études

L'élaboration du contenu des "parcours de poursuite d'études" s'est heurtée à plusieurs difficultés. Pour Bertrand Tallon, la séparation même des deux parcours est déjà "un peu

binaire, car la porosité des frontières est réelle et les besoins des élèves seront très différents selon le type d'études choisi", illustre-t-il. "Un BTS nécessitera plus d'apports théoriques, tandis qu'un BTS en apprentissage - ou une année de professionnalisation (titre professionnel, FCIL, CQP) - demandera plus de pratique professionnelle".

Ainsi, le parcours élaboré dans le lycée Éric-Tabarly contient - en plus de l'enseignement professionnel et d'autres cours généraux (lettres-histoire, d'éco-gestion et PSE, de math-sciences) - "du contenu sur les compétences transversales". Les modules d'enseignement professionnel ont d'ailleurs été conçus avec la coordinatrice des BTS proposés par l'établissement, "qui a donné aux équipes un aperçu des programmes de formation". Pour les prochaines années, le proviseur soumet donc l'idée de "créer différents modules, dans lesquels les élèves iraient se positionner en fonction de leur projet".

Au LPO des Marcs-d'Or, le contenu des parcours a aussi été pensé avec les enseignants des cinq BTS du lycée. "Ils nous ont parlé des attendus, notamment l'usage du numérique", détaille Francis Bignoli. Une professeure documentaliste a donc "fait travailler sur le numérique les groupes intéressés". Les classes à faibles effectifs "ont été regroupées pour constituer des groupes plus importants en français, maths, langues et éco-gestion, et des groupes homogènes formés pour combler des difficultés ou aller plus loin". Le reste du programme s'est aussi construit "selon ce que les élèves voulaient", souligne le proviseur. Enfin, une journée d'activités sportives a été organisée "pour travailler sur la notion d'effort et sur le travail en équipe".

Par ailleurs, tous les proviseurs interrogés témoignent de la difficulté d'organiser les cinq heures de "travail personnel" hebdomadaires prévues dans les textes du MENESR : "les élèves de la voie pro sont parfois en difficulté et ont besoin d'être encadrés", explique Alain Mallet. Il pointe aussi sa responsabilité : "les guides élaborés par le MENESR pour concevoir ce parcours manquaient de pistes pratiques précises pour structurer la formation".

L'indisponibilité des enseignants entrave l'organisation des cours

L'un des principaux obstacles à l'organisation du parcours de poursuite d'étude est l'incertitude sur la présence des professeurs. À Nancy, Alain Mallet explique ainsi que "les contenus enseignés - et donc la part de matières disciplinaires ou d'enseignements 'transversaux' - sont dictés par la disponibilité des enseignants". Comme pour ses confrères, des professeurs de BTS de son lycée devaient délivrer des cours disciplinaires, "mais certains ont été envoyés faire passer des examens ailleurs", se désole-t-il.



Alain Mallet, proviseur du LP Paul-Louis-Cyfflé de Nancy

Malgré une organisation pensée en amont, le proviseur du lycée Cyfflé fait face à des absences d'enseignants "mobilisés pour des corrections, notamment des BTS et des épreuves du bac, ou pour surveiller des examens. Ils peuvent être appelés au dernier moment dans d'autres centres d'examens". Ces indisponibilités engendrent des trous dans les emplois du temps "qui peuvent décourager les élèves et provoquer de l'absentéisme", et "affectent aussi la capacité à suivre les stages des élèves".

Francis Bignoli subit également le "peu de disponibilité des professeurs de l'enseignement professionnel, qui sont mobilisés ailleurs", ce qui fait que "ce qui avait été prévu n'a pas pu être tenu, et qu'il a été compliqué de refaire des emplois du temps".

Pour anticiper cette difficulté, le LP Éric-Tabarly a opté pour "un certain alignement des classes et du co-enseignement", afin qu'en l'absence d'un enseignant "convoqué pour une correction ou une surveillance, les autres collègues puissent maintenir le service", explique Bertrand Tallon. Au lycée des Marcs-d'Or, certains professeurs, sachant qu'ils seraient sollicités en juin, "ont fait passer l'oral de projet avant le départ des jeunes en entreprise, sans respecter le calendrier national", indique Francis Bignoli.

Des difficultés liées à L'avancée des examens en mai

Un autre élément a percuté l'organisation des "parcours différenciés" : le raccourcissement de la période de cours de l'année de terminale. Bertrand Tallon souligne en effet que l'avancée des examens du bac à la mi-mai (au lieu de mi-juin auparavant) a "rendu

compliqué la distinction des épreuves ponctuelles du bac et des épreuves de CCF, qui se retrouvent dans un même agenda", ce qui a occasionné "une période de stress des élèves, pour réussir à caler la passation des CCF".

Pour Alain Mallet, l'avancée des examens mi-mai, conjuguée aux premiers résultats de Parcoursup début juin, a "démobilisé les élèves lors des parcours de poursuite d'étude en juin, car il y avait moins d'enjeu". Il regrette d'ailleurs cet absentéisme qui "n'a pas permis aux professeurs, comme les autres années, d'accompagner et de donner des conseils aux élèves face aux résultats de Parcoursup". Par ailleurs, "il n'est pas sûr que tous les élèves reviennent pour les dernières épreuves de PSE et l'oral, à partir du 26 juin", craint-il. D'où sa proposition de "remettre le bloc d'examen PSE-oral juste après les autres épreuves".

Autre conséquence du nouveau calendrier : "les professeurs ont dû aménager leur progression de cours pour finir le programme à temps", relève Alain Mallet. "Il a été compliqué de faire l'ensemble du programme pour les élèves de terminale", abonde Bertrand Tallon. Il indique que "remettre le bac en juin permettrait d'avoir le temps nécessaire [pour finir les programmes]", "mais on se priverait alors de cette période de six semaines qui permet la réflexion des élèves sur leur parcours". Alain Mallet plaide quant à lui pour "réduire le temps des parcours afin de prolonger la période de cours".

"L'idée" des parcours saluée, sa mise en œuvre décriée

Au moment de porter une première appréciation sur les parcours différenciés, Alain Mallet relève que si "l'idée d'un double parcours a pu séduire les enseignants et personnels de direction, sa mise en œuvre pratique a déstructuré l'année de terminale professionnelle et a créé du chaos, pour les élèves comme pour les parents". Selon lui, cet aspect de la réforme de la voie professionnelle a "été mal anticipé : les parcours nous obligent à construire une année avec deux emplois du temps, avec d'importantes incertitudes et contraintes que l'on ne peut anticiper". Il souhaite "une vraie évaluation", et propose de modifier certaines choses.

Pour Bertrand Tallon, consacrer des heures spécifiques pour réfléchir à une poursuite d'études est "une idée louable". "C'est une période profitable, notamment pour les jeunes qui n'ont pas forcément envisagé de poursuivre leurs études, et qui ont du mal à se projeter avant la fin de leur parcours scolaire", développe-t-il. Il souligne cependant que "le module de préparation à l'insertion professionnelle nécessite lui aussi un véritable accompagnement : qui fait les visites de stage ?"

Enfin, Francis Bignoli trouve l'idée des parcours différenciés "intéressante". Il jette ainsi un regard positif sur la préparation à la poursuite d'études, qui sont une "proposition qu'il fallait faire aux élèves de bac pro, pour sécuriser leur parcours, car ce sont eux qui décrochent souvent en BTS". Sur le parcours d'insertion, il salue également le fait qu'il "permet à certains élèves qui veulent changer d'orientation de découvrir un autre domaine, pour repartir sur un nouveau parcours professionnel." Malgré tout, il reste mitigé sur l'organisation des parcours : il cible en premier lieu un absentéisme important et des examens qui "tombent au milieu du parcours et cassent la dynamique de l'année".